



Haras
National de
Lamballe

Appel à projets résidence d'entreprises au haras national de Lamballe

Règlement de l'appel à projets

Année 2024



SOMMAIRE

1	OBJET DE L'APPEL A PROJETS.....	3
1.1	ORGANISME DEMANDEUR	3
1.2	OBJET DE L'APPEL A PROJET.....	3
2	NATURE DE L'APPEL A PROJET.....	4
2.1	Description du site.....	4
2.1.1	Le Haras National.....	4
2.1.2	Le parc équestre	4
2.1.3	Les activités du site	4
2.2	Description de la demande.....	6
3	CONDITIONS DE L'APPEL A PROJETS.....	7
3.1	Les locaux et espaces mis à disposition	7
3.2	Les conditions et règlements.....	7
3.3	Pièces à fournir	8
3.4	Critères de choix	8
4	ANNEXE 1 : Fiche projet.....	9



1 OBJET DE L'APPEL A PROJETS

1.1 ORGANISME DEMANDEUR

Le Syndicat Mixte du Haras national de Lamballe est un Etablissement Public Industriel et Commercial, constitué de : La Ville de Lamballe, Lamballe Communauté, Le Conseil Général des Côtes d'Armor, La Région Bretagne.

De par ses statuts le syndicat mixte a pour objet : "d'assurer la gestion commerciale, culturelle, sportive et touristique du pôle hippique de Lamballe dans un but d'intérêt général local afin de satisfaire le plus largement possible les besoins du public et contribuer au développement des territoires. Ces missions sont accomplies, en partenariat et en concertation avec les socioprofessionnels de la filière équine."

1.2 OBJET DE L'APPEL A PROJET

Le Syndicat Mixte recherche des porteurs de projets qui veulent développer une ou des activités de la filière cheval dans sa résidence d'entreprise sur le site équestre régional de Lamballe.



2 NATURE DE L'APPEL A PROJET

2.1 Description du site

2.1.1 Le Haras National

Depuis 1825, Lamballe vit au rythme du Cheval. Sur 6 hectares au cœur de la ville, le Haras National abrite des étalons Bretons. Parmi eux, le célèbre Postier Breton. Avec son remarquable "punch", le Postier s'est illustré dans les transports et dans l'artillerie en 1914-18. Une gloire qui valut au Haras National de Lamballe, son berceau, un développement fulgurant au début du siècle : jusqu'à 400 étalons y furent hébergés. De cette Grande Epoque subsistent un imposant patrimoine bâti, et une grande tradition d'élevage...

Ce patrimoine est constitué actuellement de :

- 9 écuries constituées de 1 à 24 boxes spacieux et de locaux techniques
- Des espaces verts
- Une carrière en sable de 170m* 35m
- Un manège olympique réaménagé en 2011 pour l'accueil de spectacles équestres
- Un rond de longe couvert
- Un rond de longe
- Un rond d'Havrincourt
- Un marcheur
- Un centre technique pour la reproduction

2.1.2 Le parc équestre

Le parc équestre est un ensemble de 14 hectares composé :

- D'une carrière en sable de 120*50 dimensions
- D'un paddock de détente de 74*40 dimensions
- D'une carrière en herbe de 55*80 dimensions
- D'une piste de galop en sable de 1800 m
- D'un spring garden
- D'espaces en herbes pouvant accueillir des activités et des entraînements équestres de pleine nature

2.1.3 Les activités du site

Le Haras national de Lamballe est un site majeur du développement touristique du territoire du fait :

- De son emprise immobilière et de sa situation géographique au cœur de la cité
- Des savoir-faire qui y sont développés
- Des équidés qui y sont présentés
- De l'évènementiel qui y est organisé

C'est aussi un site majeur d'ancrage de la filière "cheval", du fait de son statut de bassin d'élevage important en Bretagne, tant en chevaux de sang que de trait ; ainsi



que des fonctionnalités qu'il offre pour l'accueil des manifestations pour les opérateurs de la filière.

Les activités s'articulent autour de 4 grands axes :

- Le grand public
- Lamballe, site équestre majeur en Bretagne s'intégrant dans le schéma territorial
- Lamballe, un outil au service de la filière (élevage, connaissance et valorisation).
- Lamballe, un lieu de services pour les professionnels et les détenteurs d'équidés

Le grand public :

Le manège réaménagé, en 2011, en espace d'animation va permettre de créer une offre hors saison estivale qui est calibré à la fois pour l'accueil de groupes sur des animations "locales" avec ses 170 places en fixe et pour l'accueil de spectacles plus élaborés avec une capacité de 750 places assises.

Lamballe, site équestre majeur en Bretagne :

La vocation d'accueil de manifestations équestres d'ampleur reste un axe prioritaire du syndicat mixte en particulier grâce :

- À la poursuite de l'aménagement des infrastructures équestres du parc équestre (arrosage, circulations, parkings...);
- À l'amélioration des conditions d'accueil des participants (aménagement de sanitaires et de douches, ...);
- Maintien d'une capacité d'accueil en "dur" d'une 60aine de boxes qui pourront être complétés en cas de besoin par des boxes mobiles sur un parking proche du haras et du parc équestre qui dispose d'un accès électrique pour les camions.

Les principales manifestations concernées sont :

- Les compétitions équestres (régionales et championnats)
- Les stages (principalement en période d'hiver)
- Les concours d'élevage (locaux, régionaux et nationaux)
- Des colloques ou des informations sur la filière.

Lamballe, un outil commercial au service de la filière :

Le site de Lamballe est un outil de valorisation de la filière par :

- Une valorisation des savoir-faire avec comme interlocuteur principal l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation en matière d'attelage, de reproduction, et d'équitation...
- Une valorisation des pratiques équestres au travers des manifestations organisées (attelage, équitation western, spectacle équestre...).
- Une valorisation professionnelle par une résidence de "micro-entreprises" du secteur cheval peu présentes sur le territoire : formation d'enseignants, formation aux arts du cirque, formation à l'attelage, formation à l'équitation western,... En ce domaine, l'apport du centre de formation et de documentation



des Haras nationaux et les savoir-faire de l'École Nationale d'Équitation (ENE) pourront être activés au profit de ces activités

- Une valorisation des races par la diversité des équidés présents sur le site (poneys, ânes, races d'hippodromes, races de sport et loisir et surtout race bretonne) propriétés des différents acteurs du site ;
- Une valorisation des équidés issus de l'élevage régional par leur mise en valeur lors de ventes (manège, rond d'Havrincourt, hébergement des chevaux, possibilité de faire des visites d'achat, ...). Les acteurs de la filière, chacun dans leur domaine pourront présenter, en permanence, des chevaux à vendre : chevaux d'attelage, chevaux et poneys de sport, ...
- Une valorisation des mâles de chevaux de trait bretons avec un concours-vente organisé par l'ANCTB.

Lamballe, un lieu de services pour les détenteurs d'équidés :

Le site propose, en maîtrise d'œuvre de l'IFCE par son point info, des services pour les entreprises et les particuliers :

- Informations
- Démarches administratives
- Prestations de services : liées à la reproduction, à l'identification, au sevrage, débouillage, ...
- Formations professionnelles continue
- Services à la demande.

2.2 Description de la demande

Dans le cadre de la valorisation professionnelle par l'accueil dans sa résidence de "micro-entreprises" du secteur cheval, le Syndicat Mixte du Haras National de Lamballe lance un appel à projets pour le développement d'activités professionnelles sur le site. Les projets présentant un intérêt patrimonial pour le cheval breton, ou pour la reproduction, ou pour le site du haras national de Lamballe pourront bénéficier de clauses particulières.

3 CONDITIONS DE L'APPEL A PROJETS

3.1 Les locaux et espaces mis à disposition

Les locaux pouvant être mis à disposition sont constitués de :

- Modules comprenant boxes et local sellerie et/ou fourrage. Ils sont constitués d'un nombre maximum de boxes allant de 2 à 14 et peuvent être soit indépendant soit dans un bâtiment partagé par d'autres structures
- Deux carrières
- Un manège olympique aménagé en espace d'animation avec 750 places assises dont 170 fixes (l'un des gradins est mobile)
- Un rond de travail de chevaux de spectacle couvert
- Un rond de longe
- Un rond d'Havrincourt
- Une fumière
- Une piste de galop de 1800 m
- Barres et chandeliers pour monter 2 obstacles

3.2 Les conditions et règlements

Les locaux mis à disposition le sont à titre onéreux (sur la base de 2.50 € HT/box/jour intégrant les rangements et l'accès aux espaces équestres) et limités dans le temps (convention à renouveler chaque année). Ce tarif sera progressif : il augmentera chaque année de 0.50 € HT et plafonnera à 3.5 € HT/box/jour.

Dans le cadre de ses activités, le Syndicat Mixte du haras national de Lamballe organise des visites guidées du site et des animations. Les locaux mis à disposition (hors espaces de rangement) sont partie intégrante des circuits de visite et des animations. Il est donc demandé aux résidents de les entretenir en permanence dans un état de propreté irréprochable et de s'assurer que l'état de ses équidés est compatible avec ces visites et ces animations. Ainsi les boxes devront être curés avant 10h, chaque matin.

Chaque résident hébergé sur le site devra conclure avec le Syndicat Mixte une convention relative à la mise à disposition de certaines installations communes aux conditions suivantes :

- Entretien régulièrement les lieux et remettre en état les installations
- Maintenir les abords des installations propres
- Ramasser les crottins de ses chevaux ou poneys dans toutes les installations utilisées et chemin y accédant
- Déclarer le matériel cassé

L'utilisation des espaces équestres est régie par les règles suivantes :

- Sont autorisés à utiliser les carrières : le personnel IFCE, les personnes et leurs salariés et stagiaires ayant une convention d'utilisation des carrières avec le Syndicat Mixte.

- Dans le cas d'utilisation de la carrière par des tiers (clients, essais ventes...), chaque résident devra en référer au Syndicat Mixte par la convention signée et produire un document d'assurance couvrant ces derniers.
- Le site étant un espace d'organisation de manifestations équestres, il sera établi un calendrier de ces dernières qui indiquera les espaces. Les manifestations programmées seront prioritaires sur ces espaces et en cas de conflit de dates, le Syndicat Mixte en tant que propriétaire des lieux aura la décision finale. Le Syndicat Mixte se réserve le droit d'organiser d'autres événements en cours d'année. Dans le cadre de ces événements, le Syndicat Mixte pourra demander aux résidents le déplacement des chevaux sur le site, afin de libérer des boxes ; les résidents seront avertis 3 semaines auparavant.
- Un planning d'utilisation et de partage hebdomadaire des espaces équestres sera établi à la suite d'une réunion de concertation entre les résidents, le Syndicat Mixte, l'IFCE, la MFR de Lamballe et France Génétique.
- Le port de la bombe est obligatoire.

L'utilisation des infrastructures communes comme les paddocks et le rond de longe doit se faire en accord avec les autres utilisateurs du site et selon les disponibilités du centre technique de France génétique qui reste prioritaire.

Le site n'ayant pas de possibilité de partage des espaces de stockage du fourrage, les résidents devront utiliser les fourrages vendus par le Syndicat Mixte à moins de se débrouiller avec les capacités de leurs espaces de rangement.

De manière générale, chaque usage des espaces et chaque activité devront se faire en accord avec tous les utilisateurs et dans le respect de l'autre.

Les résidents, leurs salariés et leurs équidés devront être à jour selon les réglementations en vigueur (déclarations à l'IFCE, DRJSCS, réglementations sanitaires, assurances, droit du travail...).

Le Syndicat Mixte organise un certain nombre de d'animations et de manifestations grand public pouvant intégrer des spectacles équestres ou démonstrations de disciplines sportives équestres. Il sera demandé, dans le cadre de ces événements et de la vie du site, une participation des résidents, à titre gracieux. Le nombre et la qualité de ces interventions sont à définir par le résident dans le cadre du dossier de candidature.

3.3 Pièces à fournir

Il est demandé à chaque candidat de compléter la fiche projet de l'annexe 1.

3.4 Critères de choix

Le syndicat mixte du Haras de Lamballe retiendra les projets de résidence sur le site selon les critères suivants :

- Le caractère novateur
- La viabilité et le sérieux du projet
- L'opportunité du projet pour le site
- Les contraintes et l'ampleur du projet



4 ANNEXE 1 : Fiche projet

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT :

TYPE D'ACTIVITE DU PROJET :

1 – LE PORTEUR DE PROJET

Mr / Mme - Nom Prénom										
Age – Date et Lieu de naissance										
Adresse										
CP / ville										
Téléphone / fax										
Mail										
Homme ou Femme Situation familiale Activité du conjoint										
Niveau de formation	SANS	CAP	BEP	BAC PRO	BAC GENERAL	BTS	BPJEPS	BEES1	BEES2	+
Diplômes										
Stages antérieurs										
Aptitudes particulières										
Expérience professionnelle										
Expérience en relation avec le projet										
Dernière qualification professionnelle	Etudiant Scolaire	Apprenti	Ouvrier	Employé	Agent de Maîtrise	Cadre	Chef Entreprise Indépendant	Chef Entreprise > 10 personnes		
Statut actuel	SALARIE	INDEPENDANT	ASSEDIC	RSA	Autre (précisez) :					
Le démarrage de ce projet sera votre principale activité.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non									

2 – LE PROJET DE CREATION

(Décrivez votre projet le plus précisément possible. Quels seront les produits ou services proposés ?)

A. Ce que vous pouvez écrire aujourd'hui :

B. Ce qu'il vous paraît important de préciser en vue de finaliser votre projet :

COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE FUTURE ENTREPRISE ?

Combien de chevaux envisagez-vous sur le site et combien de boxes souhaitez-vous ?	
Parmi ces chevaux, il y aura-t-il des entiers ? Combien ?	
Envisagez-vous l'accueil de chevaux de propriétaire ? Combien ? Envisagez-vous l'accès aux espaces à ces mêmes propriétaires ?	
Prévoyez-vous une partie élevage ?	
Quel matériel envisagez-vous d'utiliser ? Envisagez-vous également des véhicules et vans, voitures d'attelages ? Combien ?	
Avez-vous besoin d'un lieu de stockage pour votre matériel ? Quelle surface ?	
Quels espaces souhaitez-vous utiliser de façon temporaire ? Précisez	

Combien d'emplois envisagez-vous de créer à moyen terme (5 ans) ?	
Raison sociale envisagée	
Forme juridique envisagée	
Capital social de départ	
Répartition du capital	
Montant de votre apport personnel	
Quels sont vos objectifs de Chiffre d'affaires ?	

3 – LES PRODUITS ET LE MARCHÉ

- **LE PRODUIT :**

(Décrivez votre produit ou votre service)

A. Ce que vous pouvez écrire aujourd'hui :

B. Ce qu'il sera nécessaire de préciser pour finaliser le projet :



Haras
National de
Lamballe

- **LA DEMANDE :**

(Comment quantifiez-vous la demande (la clientèle) de votre marché ? Quelle est son évolution prévisible ? Quels seront vos clients : particuliers – collectivités – entreprises – autres (à préciser dans ce cas) ? Votre activité sera-t-elle saisonnière ?

A. Ce que vous pouvez écrire aujourd'hui :

B. Ce qu'il sera nécessaire de préciser pour finaliser le projet :

- **LE MARCHE :**

(A quel besoin répond votre produit ou service et à qui s'adresse-t-il : marché local – régional – national – international ; votre marché présente-t-il des contraintes particulières : qualification professionnelle, réglementation spécifique, normes, etc. ?)

A. Ce que vous pouvez écrire aujourd'hui :

B. Ce qu'il sera nécessaire de préciser pour finaliser le projet :

- **LA CONCURRENCE :**
(Comment vous différenciez-vous de la concurrence et qui sont vos principaux concurrents ?)

A. Ce que vous pouvez écrire aujourd'hui :

B. Ce qu'il sera nécessaire de préciser pour finaliser le projet :

13

4 – VOTRE STRATEGIE

- **QUELS SONT LES ATOUTS DE VOS PRODUITS OU SERVICE ?**

A. Ce que vous pouvez écrire aujourd'hui :

B. Ce qu'il sera nécessaire de préciser pour finaliser le projet :

- **QUELS SONT LES MODES DE COMMERCIALISATION DE VOS PRODUITS OU SERVICES ?**

A. Ce que vous pouvez écrire aujourd'hui :

B. Ce qu'il sera nécessaire de préciser pour finaliser le projet :

- **QUELS SONT LES OUTILS DE COMMUNICATION DE VOS PRODUITS OU SERVICES ?**

A. Ce que vous pouvez écrire aujourd'hui :

B. Ce qu'il sera nécessaire de préciser pour finaliser le projet :

14

- **A QUEL PRIX ALLEZ-VOUS VENDRE ?**

(Comment vous situez-vous par rapport à la concurrence et pourquoi ?)

A. Ce que vous pouvez écrire aujourd'hui :

B. Ce qu'il sera nécessaire de préciser pour finaliser le projet :

- **COMMENT ALLEZ-VOUS VOUS FAIRE CONNAITRE ?**

A. Ce que vous pouvez écrire aujourd'hui :

B. Ce qu'il sera nécessaire de préciser pour finaliser le projet :

5 – LES MOYENS DE PRODUCTION

- **LES MOYENS HUMAINS**

CATEGORIE	NOMBRE	SALAIRE BRUT MOYEN ANNUEL	MASSE SALARIALE ANNUELLE (charges incluses)
-----------	--------	---------------------------	---

	Année 1	Année 2	Année 3		Année 1	Année 2	Année 3
PRODUCTION							
COMMERCIAL							
ADMINISTRATIF							
ENCADREMENT							

Vos associés et vous ?

(Quel sera votre rôle ? Avez-vous des associés, des sous-traitants ? Si oui, combien ? Quel sera leur rôle ? Qui prendra les décisions au sein de l'entreprise ?)

- **LA PLANIFICATION DU PROJET**

(Décrivez les étapes de mise en œuvre de votre projet)



6- LES AIDES SOUHAITEES OU DEJA SOLLICITEES

AIDES		MONTANTS		
Organismes	Type d'aide	Prévus	En négociation	Acquis

7 – VOTRE PARTICIPATION AUX EVENEMENTS ET A LA VIE DU SITE

- Quelle pourrait être votre participation (à titre gracieux) aux événements et à la vie du site ?

- Pouvez-vous quantifier le nombre d'interventions sur une année

8 - VOS CONCLUSIONS

- COMMENT IMAGINEZ-VOUS VOTRE ENTREPRISE DANS 5 ANS ?

17

- VOTRE APPRECIATION SUR VOTRE PROJET

SES OPPORTUNITES	SES RISQUES

- VOS COMMENTAIRES EVENTUELS

Date de dépôt du dossier :

Le Candidat : NOM Prénom - Signature :